

## ACTIVITÉ DE LA COMMISSION ESTONIENNE DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

Rapport de M. J. K Õ P P, recteur de l'Université de Tartu.

La fondation de la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle a été décidée en 1924 par le conseil de l'université de Tartu. Mais pour divers motifs la commission n'entra pas en activité, et entre temps elle fut suppléée pour l'expédition des affaires courantes, en particulier pour répondre aux questionnaires de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle etc., par le recteur, les vice-recteurs, le secrétaire de l'université et le directeur de la Bibliothèque Universitaire. En 1929 la commission se donna une composition fixe et elle tint sa première séance au mois d'avril de cette même année. Dans sa première composition la commission comprenait cinq professeurs de l'université. L'année suivante elle élut aussi le directeur de la bibliothèque universitaire et en 1931 on lui donna une base plus large, en lui adjoignant les représentants des plus importantes institutions culturelles d'Estonie, qui furent appelés à titre personnel, mais en tenant compte de leurs rapports avec les organisations intéressées. Ces organisations étaient les suivantes: le Ministère de l'Instruction Publique, la Société de Littérature Estonienne, la Société Savante d'Estonie, le Musée National Estonien, l'Association des Ecrivains Estoniens et le Pen Club Estonien; en outre la commission s'adjoignit encore une personnalité du monde théâtral et artistique. Le nombre des représentants du corps enseignant universitaire fut élevé de cinq à sept. Ainsi la composition de la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle se trouvait être la suivante: pour l'université MM. les professeurs P. Koger-

man, J. Kõpp, A. Piip, L. Puusepp, A. Saareste, K. Schlossmann, G. Suits, M. Fr. Puksoo, directeur de la Bibliothèque Universitaire, pour le Ministère de l'Instruction Publique M. le directeur G. Ney, plus récemment M. V. Päts, ministre-adjoint; pour la Société de Littérature Estonienne M. F. Tuglas, homme de lettres; pour la Société Savante d'Estonie M. le professeur J. Mark; pour le Musée National Estonien M. le directeur F. Linnus; pour le Pen Club Estonien et l'Association des Ecrivains Estoniens M. J. Semper, homme de lettres; pour le théâtre et les arts M. le directeur H. Kompus. Dès le début le bureau de la commission a eu comme président M. le recteur J. Kõpp, comme vice-président M. le professeur A. Piip, comme secrétaire M. le professeur P. Kogerman et comme secrétaire-adjoint (à partir de 1931) M. Fr. Puksoo, directeur de la Bibliothèque Universitaire. Les charges du secrétariat sont remplies par le secrétariat de l'université, tandis que l'information sur la coopération intellectuelle est assurée par le secrétaire-adjoint de la commission à la Bibliothèque Universitaire.

Pendant la durée de son activité la Commission Nationale Estonienne a traité dans ses séances et par l'intermédiaire de ses membres toutes les questions qu'a soulevées la coopération intellectuelle, mais sans doute en première ligne celles dont la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle a pris l'initiative ou qui ont été présentées par son intermédiaire à l'organisme estonien. C'est ainsi qu'elle a fourni des renseignements sur l'Estonie à des institutions scientifiques de l'étranger, touchant la collaboration des instituts universitaires d'archéologie et d'histoire de l'art; avec le Musée Pédagogique et la direction des écoles du Ministère de l'Instruction Publique elle a organisé un Centre National Estonien de Documentation sur l'Education; par le Ministère de l'Instruction Publique elle a pris l'initiative de composer une liste des livres scolaires en usage en Estonie et elle a fourni le „Moniteur du Ministère de l'Instruction Publique“, organe officiel de ce ministère, à la collection des manuels scolaires fondée près la Commission

Internationale de Coopération Intellectuelle; elle a encore participé à l'enquête pour la publication relative à la radio scolaire „La radiodiffusion scolaire — School Broadcasting“; elle a pris part également à l'enquête sur la spécialisation des bibliothèques dans la littérature scientifique pour le „Guide des services nationaux de renseignements, du prêt et des échanges internationaux“; elle a rassemblé des données touchant les bibliothèques populaires qui facilitent aux ouvriers l'emploi de leurs loisirs (pour „Bibliothèques populaires et loisirs ouvriers“) et mis au point les conditions de la préparation professionnelle des bibliothécaires en Estonie, en en faisant rassembler les éléments nécessaires par les organisations compétentes. Elle a collaboré à l'„Index Bibliographicus“, au „Guide International des Archives“, en fournissant des données sur l'Estonie pour la bibliographie nationale; elle a travaillé avec la Commission Internationale des Monuments Historiques en lui fournissant la loi sur la protection des monuments estoniens et le règlement du Ministère de l'Instruction Publique qui en organise en fait la conservation. Dans le domaine artistique elle a eu à fournir à l'Association Française des renseignements sur les œuvres d'art françaises dans les musées estoniens; dans le domaine des arts populaires elle a créé une commission nationale estonienne des arts populaires, qui, sous la direction de M. F. Linnus, directeur du Musée National Estonien, a rassemblé des données pour l'utilisation des arts populaires dans la lutte contre le chômage; le président de la commission nationale mentionnée a fourni aussi des informations sur le recueil des mélodies populaires estoniennes. Il faut encore mentionner les sous-commissions créées par la Commission Nationale Estonienne: 1) sous-commission pour la révision des manuels scolaires sous la direction de M. le professeur P. Tarvel; 2) sous-commission de la musique sous la direction de M. le professeur J. Aavik, directeur du Conservatoire de Tallinn; 3) sous-commission de muséographie, d'archéologie et d'histoire de l'art sous la direction de M. F. Linnus, directeur du Musée National Estonien.

Les aperçus ci-dessus, qui, bien entendu, ne mentionnent que les manifestations les plus importantes de l'activité de la Commission Nationale Estonienne, doivent être encore complétés par plusieurs initiatives qu'a prises la commission et auxquelles elle s'est efforcée de donner une forme pratique. Examinant la question toujours plus importante d'une langue internationale, mais tout particulièrement importante pour les relations culturelles des nations des pays baltiques, la Commission Estonienne a proposé aux Commissions Nationales des pays voisins, Finlande, Lettonie, Lituanie, de prendre ce problème en considération de manière à le porter sur une base plus large. La Commission Nationale Estonienne dans cette question a pris parti pour le français et l'anglais. Comme on sait, ce problème était à l'ordre du jour du premier congrès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Pays Baltiques à Kaunas les 29 et 30 octobre 1935 et pour l'Estonie le rapporteur en était M. le professeur A. Piip.

C'est encore sur l'initiative et par l'action de la Commission Nationale Estonienne que l'Université de Tartu a commencé à publier dix exemplaires des „Acta et Commentationes Universitatis Tartuensis“ sur papier chiffon pour les plus grandes bibliothèques de l'Estonie et de l'étranger. Cette décision est liée au projet de la commission d'après lequel il faudrait changer la loi sur le dépôt légal en Estonie et obliger les imprimeurs à déposer pour chaque livre édité au moins deux exemplaires sur papier chiffon (pour la Bibliothèque de l'Université de Tartu et la Bibliothèque Nationale Estonienne).

La Commission Nationale Estonienne a encore eu à son ordre du jour la question de la création d'une Académie des Sciences estonienne ou d'une fondation scientifique de ce genre; elle a procédé aux travaux préliminaires et a fait plusieurs projets, qui n'ont pas encore pris une forme définitive.

Dans la pensée de propager la coopération intellectuelle internationale et particulièrement de faire connaître l'ac-

tivité de la Commission Nationale Estonienne, celle-ci a chargé l'un de ses membres, M. F. Puksoo, directeur de la Bibliothèque Universitaire, de composer „Les institutions de coopération intellectuelle internationale et leur activité en 1932/33“, brochure de 19 pages en estonien, qui a paru en 1935 dans les publications de l'université et en tirage à part. Elle décrit et caractérise dans le détail l'activité de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle, ainsi qu'en particulier celle de la Commission Estonienne, en sept parties : I. Organisation générale. II. Problèmes généraux et relations internationales. III. Instruction et éducation. IV. Terminologie, Bibliographie. V. Bibliothèques. VI. Littérature, Art. VII. Droit intellectuel.

Si on mentionne enfin que la Commission Nationale Estonienne a pris part par son représentant aux conférences des représentants des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle à Genève en 1929 et 1936 et par ses représentants au Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle tenu à Kaunas en 1935 sur l'initiative de la Commission Lituanienne, on aura donné un bref aperçu et résumé sur la nature et l'activité de la Commission Estonienne.

Pour finir qu'il nous soit permis de noter que les travaux préliminaires du Congrès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques qui commence maintenant appartiennent, à notre point de vue, au champ d'activité de la Commission Nationale Estonienne et que celle-ci verrait avec une grande joie, que partagent, bien entendu, les autres Commissions Nationales, que le présent congrès marque un pas décisif sur la voie du resserrement et de l'approfondissement de la coopération intellectuelle entre les états baltiques.